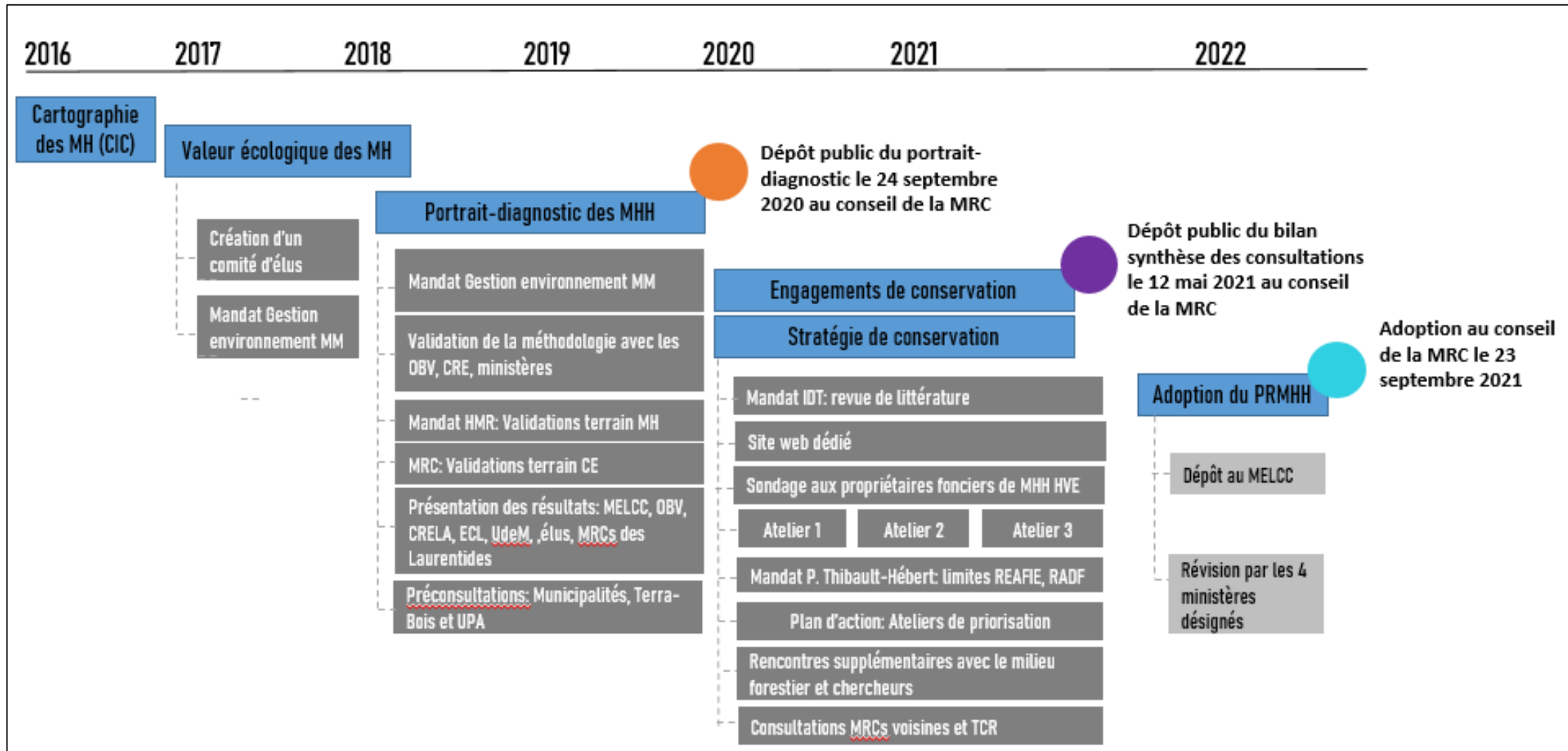


Plan régional des milieux humides et hydriques d'Argenteuil

Engagements de conservation

Rappel de la démarche

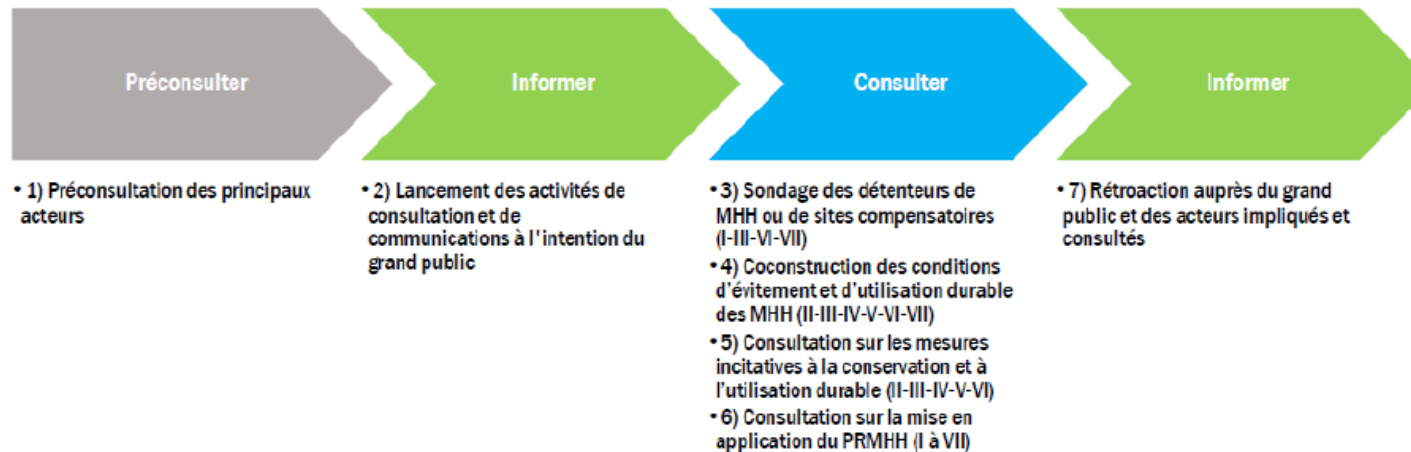


Design des consultations

Janvier
2020

Mai
2021

Janvier
2022



Objectifs des consultations:

- Identifier les **préoccupations et enjeux** des intervenants et municipalités
- Identifier les **seuils acceptables de compromis** d'usage (utilisation durable)
- Identifier les cas où le **compromis est inacceptable** (conservation des MHH)
- Identifier des **usages innovants en MHH** pour allier économie et environnement
- Coconstruire des **mesures incitatives et réglementaires** viables pour la conservation ou la restauration
- Identifier les **opportunités** de conservation, de restauration, de mise en valeur, etc.



Bilan synthèse des consultations

80 personnes différentes ont participé aux ateliers
+ 450 propriétaires fonciers

Préconsultations 45 participants	Sondage aux propriétaires	Atelier 1 43 participants	Atelier 2 36 participants	Atelier 3 34 participants	Atelier 4-5 35 participants
• 9 municipalités • UPA Argenteuil • Fédération régionale UPA-OL • Coop Terra-Bois • Comité MRC (incluant le SDÉ)	• 2115 envois • 450 réponses	• Municipalités • 3OBV-CRELA-ECL • UPA-Terra-Bois • MELCC • Chercheurs	• Municipalités • 3OBV-CRELA-ECL • UPA-Terra-Bois-Table forêt • MELCC, MAPAQ, MAMH • Associations de lacs	• Municipalités • 3OBV-CRELA-ECL • UPA-Terra-Bois-Table forêt • MELCC, MAPAQ • Chercheurs • Organismes de conservation	• 5 municipalités • MERN • MAPAQ • MELCC • MAMH • 3 OBV • CRELA • ECL • UPA • Terra-Bois



Portrait – Résultats cartographiques

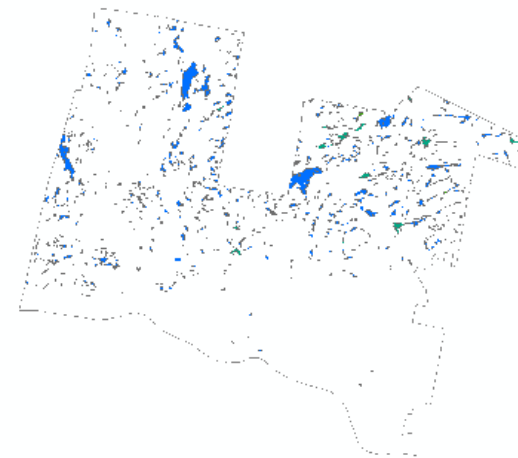
Milieux humides



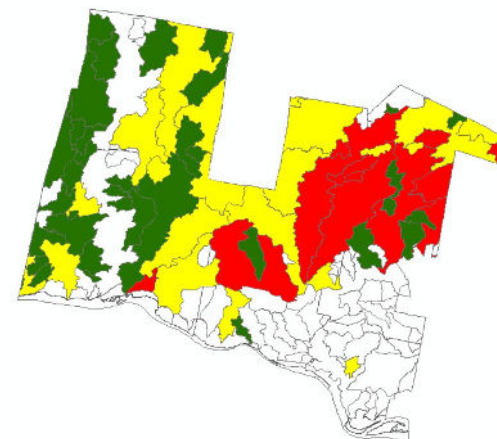
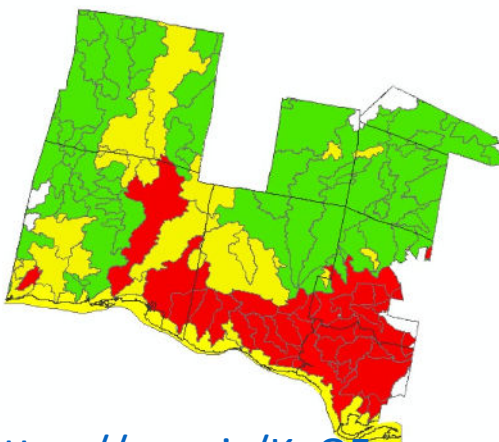
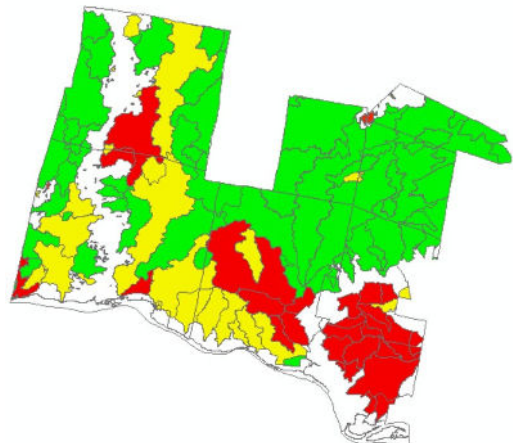
Cours d'eau



Lacs



Niveau de
perturbation



Résultats disponibles sur la plate-forme dédiée: <https://arcg.is/KeO5>

Diagnostic- Identification des enjeux actuels et futurs prioritaires

Synthèse documentaires des enjeux

(Problématiques des OBV et des municipalités, historique des sinistres, historiques d'intervention en cours d'eau, vulnérabilité aux aléas climatiques, changements climatiques)

Priorisation proposée en consultations



Inondations



Extrêmes climatiques



Identité territoriale



Préserver les derniers boisés dans les Basses-Terres

Analyse FFMO

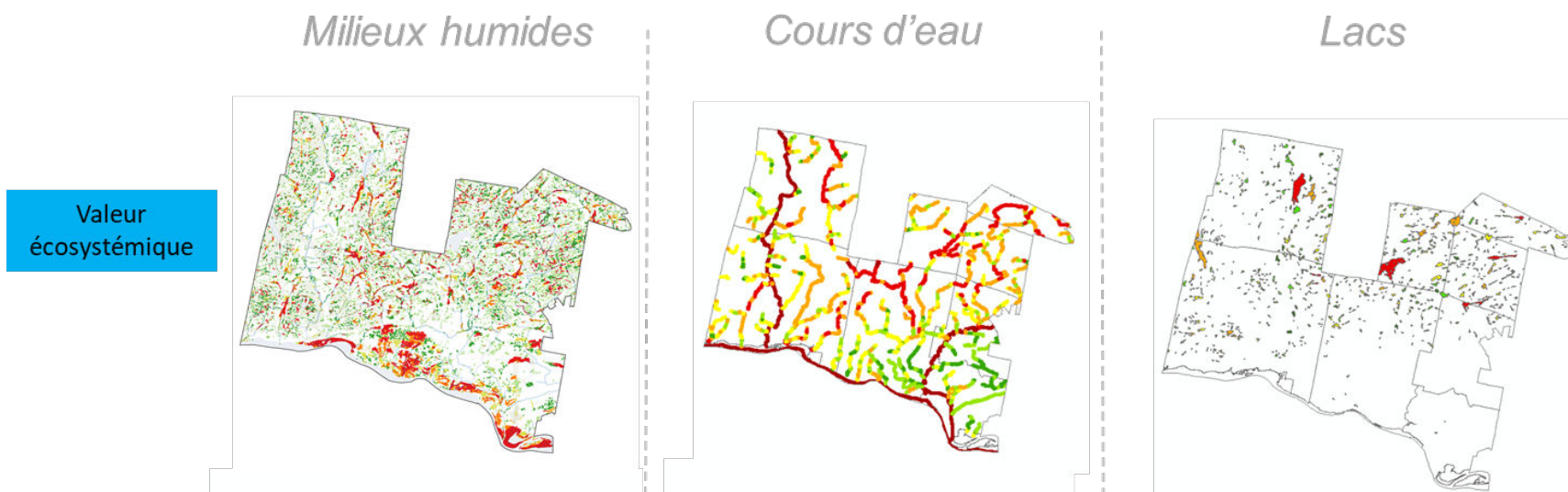
Identification des liens potentiels de causalité entre le portrait des MHH et les enjeux

Échelle	Orientations et objectifs de conservation de la MRC		Abrinord	RPNS	COBAMIL
MRC	Orientation 1 : Maintenir l'intégrité des écosystèmes				
	1.1	Préserver les MHH exceptionnels et d'utilisation durable			X
	1.2	Maintenir et améliorer la qualité des bassins versants	X	X	
	1.3	Favoriser la conservation des MHH situés dans le réseau écologique de la MRC dans un optique d'utilisation durable			X
Bouclier	Orientation 2 : Protéger la qualité des lacs de villégiature				
	2.1	Maintenir et améliorer la qualité des lacs dans les zones de consolidation et développement		X	
	2.2	Inverser la tendance de dégradation des lacs perturbés		X	
	2.3	Améliorer les fonctions écologiques de captation et filtration des MHH en amont des lacs exceptionnels et d'utilisation durable		X	
	2.4	Freiner la propagation d'espèces exotiques envahissantes	X	X	
	Orientation 3 : Préserver l'identité territoriale et l'accès aux paysages d'intérêt dans un concept d'utilisation durable du territoire				
	3.1	Mettre en valeur les grands ensembles de MHH	X		
	3.2	Améliorer l'accès public aux MHH	X		
	3.3	Assurer une utilisation durable du couvert forestier des MHH boisés			
	Orientation 4 : Adapter la communauté aux extrêmes climatiques, afin de tendre vers une résilience collective				
Basses-Terres	4.1	Maintenir et restaurer les MHH dans les zones névralgiques du territoire (zone inondable, espace de liberté, zone de recharge)	X	X	
	4.2	Créer des MHH d'utilisation durable pour favoriser la gestion de l'eau en milieu agricole et urbain	X	X	
	4.3	Améliorer les coefficients de ruissellement dans les bassins versants dégradés	X		X
	Orientation 5 : Adapter le territoire à la présence de MHH dans un principe de multifonctionnalité et connectivité des milieux naturels				
	5.1	Améliorer l'indice de qualité morphologique des cours d'eau d'ordre 1 à 3	X	X	
	5.2	Assurer l'intégrité de tous les cours d'eau dans les bassins versants dégradés	X	X	
	5.3	Créer des MH forestiers d'utilisation durable multifonctionnels			
	5.4	Maintenir et améliorer le couvert forestier dans les bassins versants dégradés			



Diagnostic - Identification des milieux d'intérêt pour la conservation et restauration

1. Favoriser la protection des MHH rendant le plus de services écologiques
 - a) Identification des fonctions écologiques associées aux enjeux prioritaires
 - b) Analyse multicritère de la valeur écologique des MHH



Diagnostic - Identification des milieux d'intérêt pour la conservation et restauration

2. Maintenir et améliorer la qualité des MHH par bassin versant

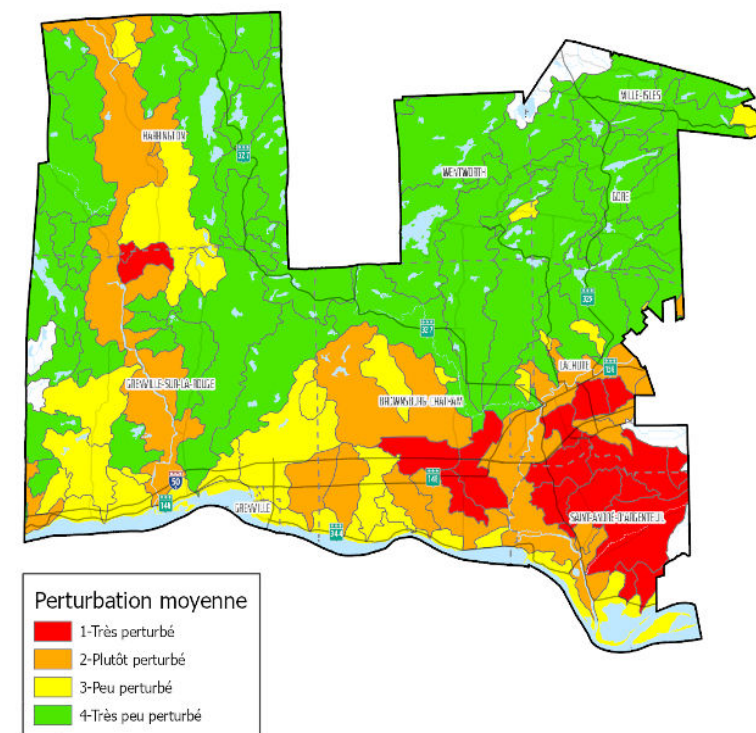
- a) Identification des bassins perturbés
 - i. Proportion de milieux humides par bassin versant
 - ii. Niveau de perturbation moyen
 - iii. Proportion de superficie superficielle
- b) Identification des MHH dans les bassins versants perturbés

3. Favoriser la restauration des milieux dégradés

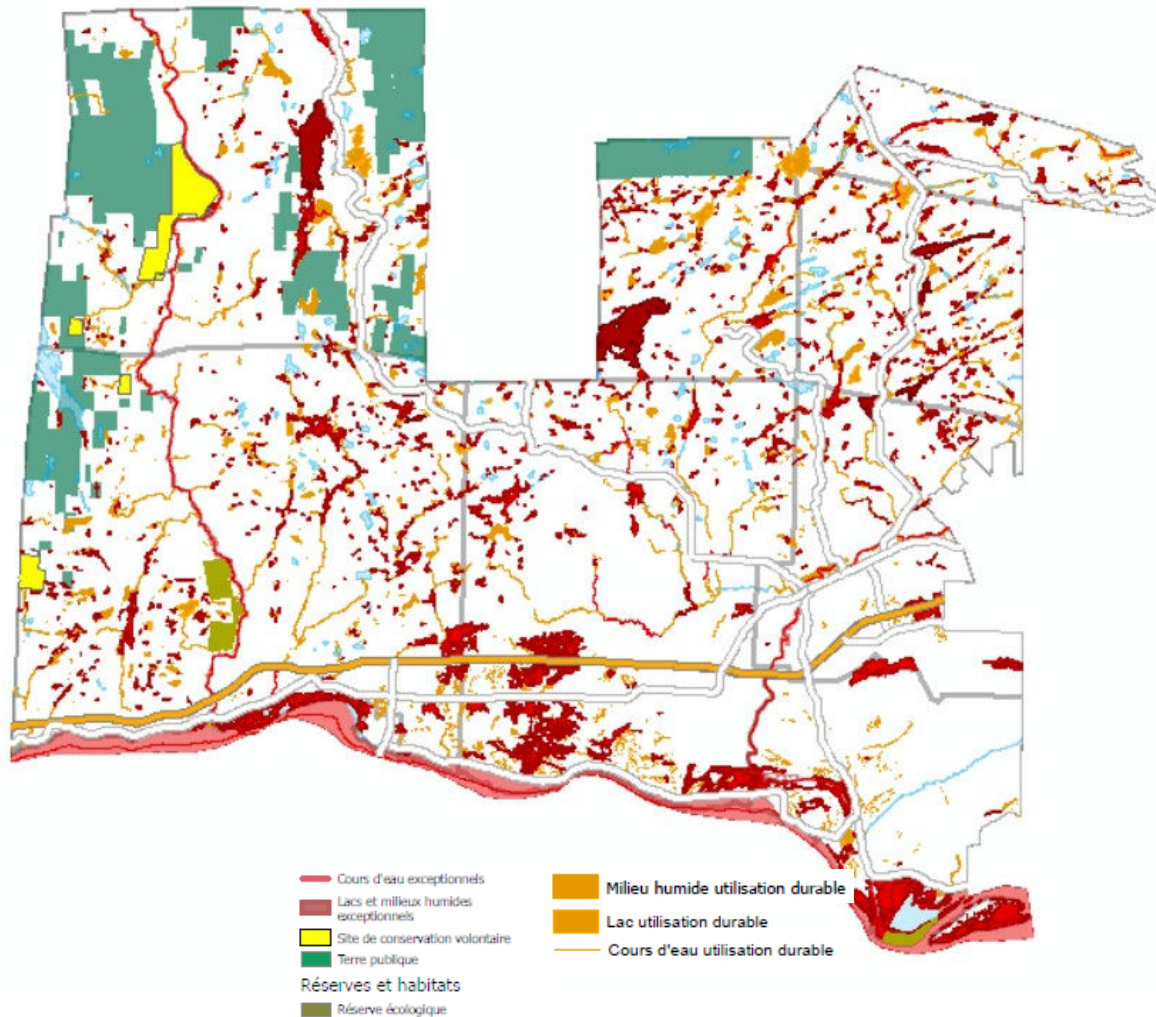
- a) Identification des milieux les plus dégradés selon le portrait

4. Favoriser des actions passives pour encourager la conservation et la restauration en fonction de l'acceptabilité sociale

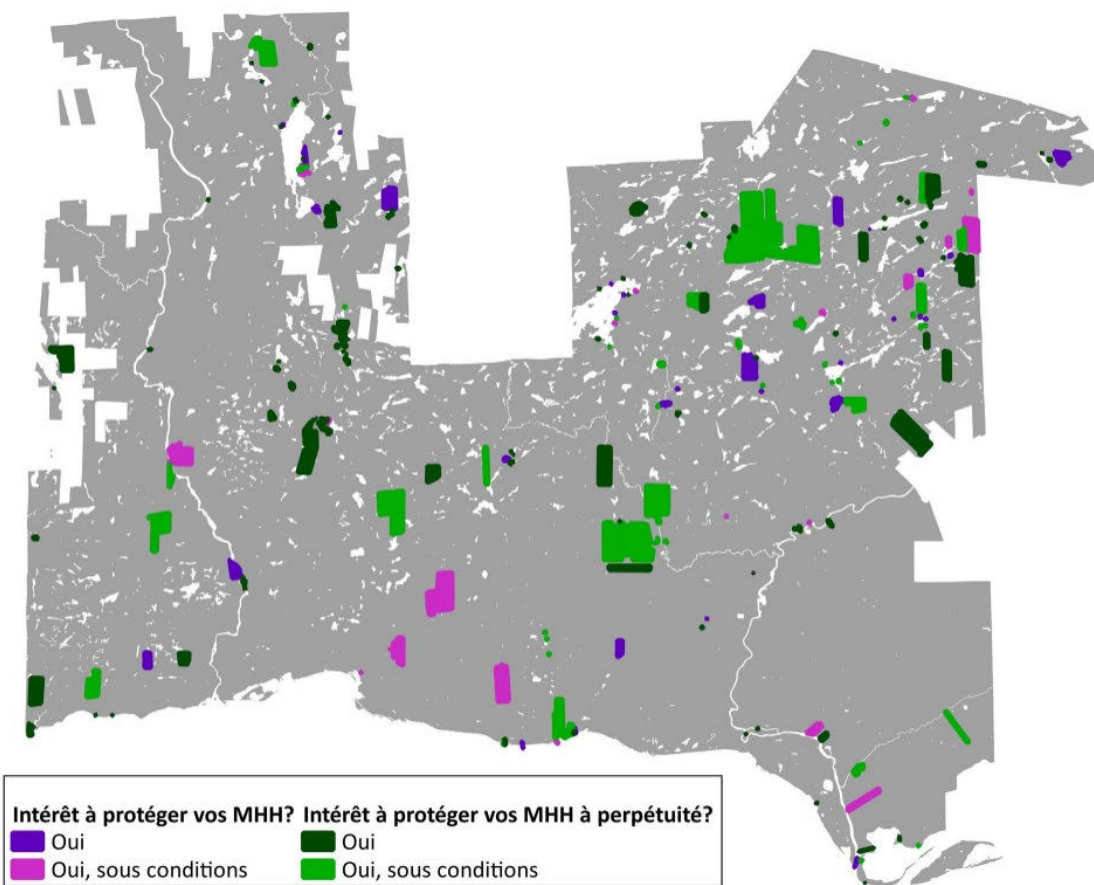
- a. Cartographie de l'acceptabilité sociale



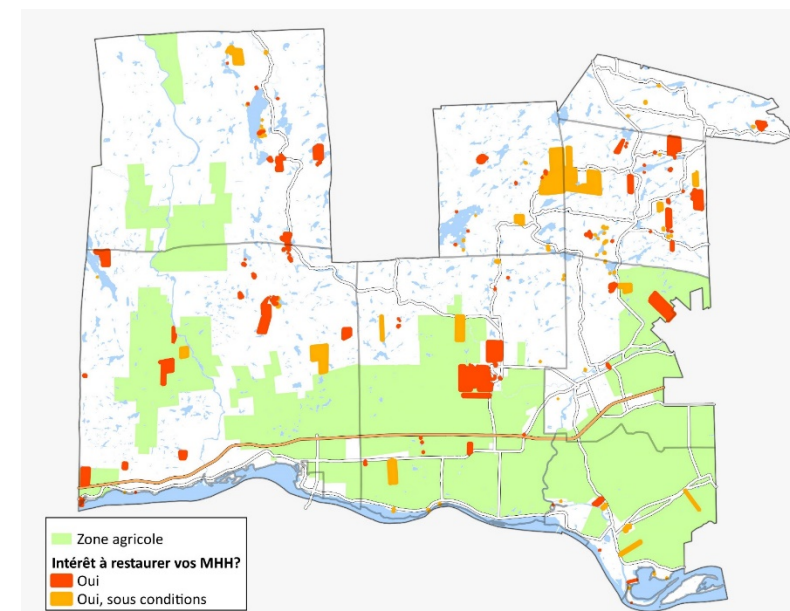
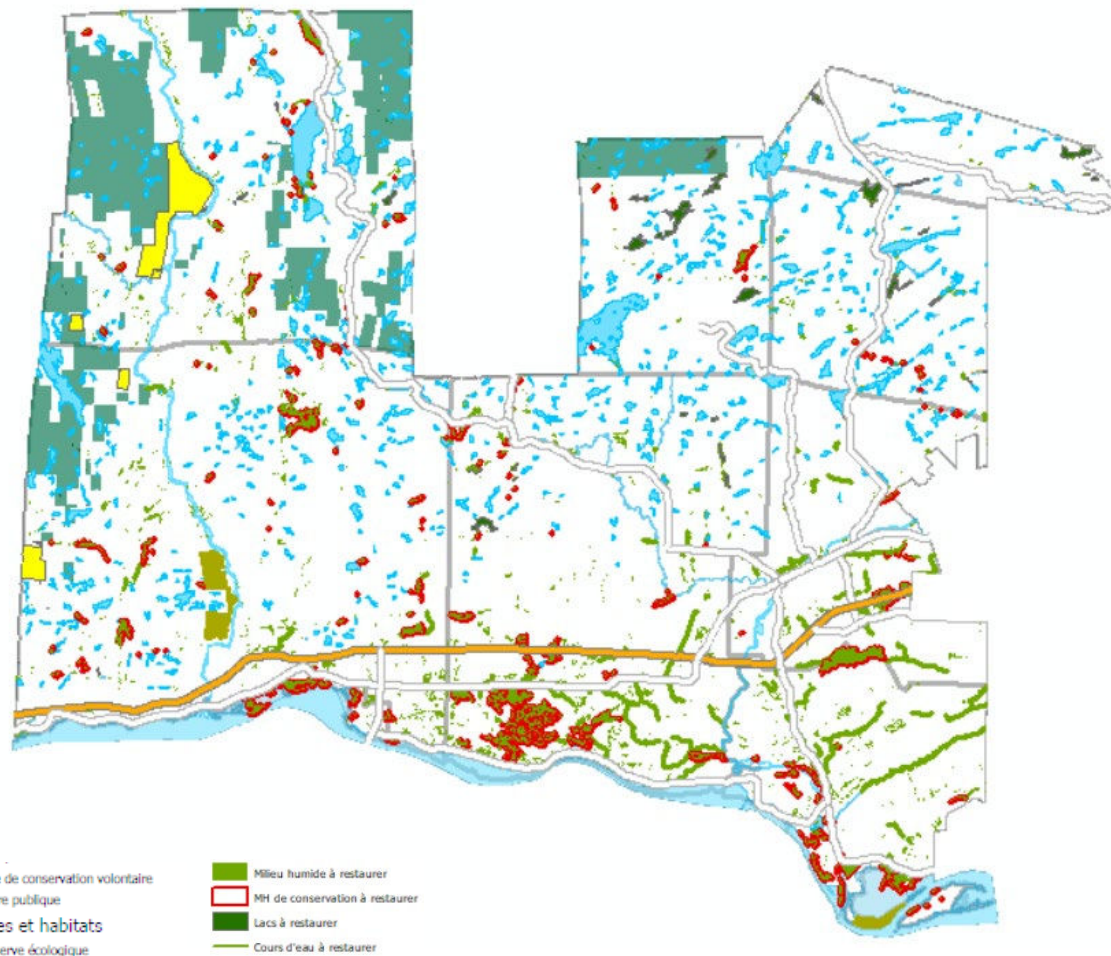
- Milieux d'intérêt pour la conservation-



- Opportunités de conservation



- Milieux d'intérêt pour la restauration et la création -



Milieux potentiels pour la création

Création d'étangs de ferme d'utilisation durable (gestion eaux)
Création de milieux humides dans les sites fortement perturbés en milieu agricole
Création de MHH (écosystèmes et écosystèmes) à retombées accrues
Création de marécages arborescents à des fins acérico-environnementales
Création de MHH sur des terrains de golf abandonnés
Création de MHH dans des gravières ou sablières ne faisant pas l'objet d'une naturalisation obligatoire

Engagements de conservation

1. Analyse du contexte d'aménagement

Inventaire de la répartition des MHH et leur valeur écologique par type d'affectations pour évaluer l'impact des mesures existantes pour protéger les MHH

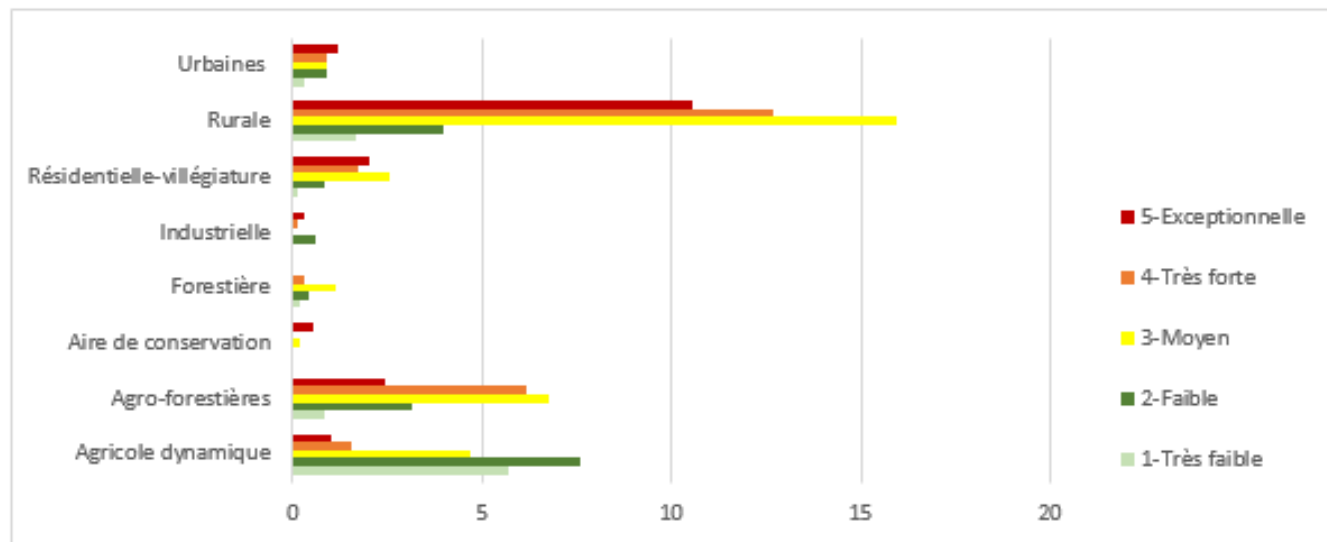
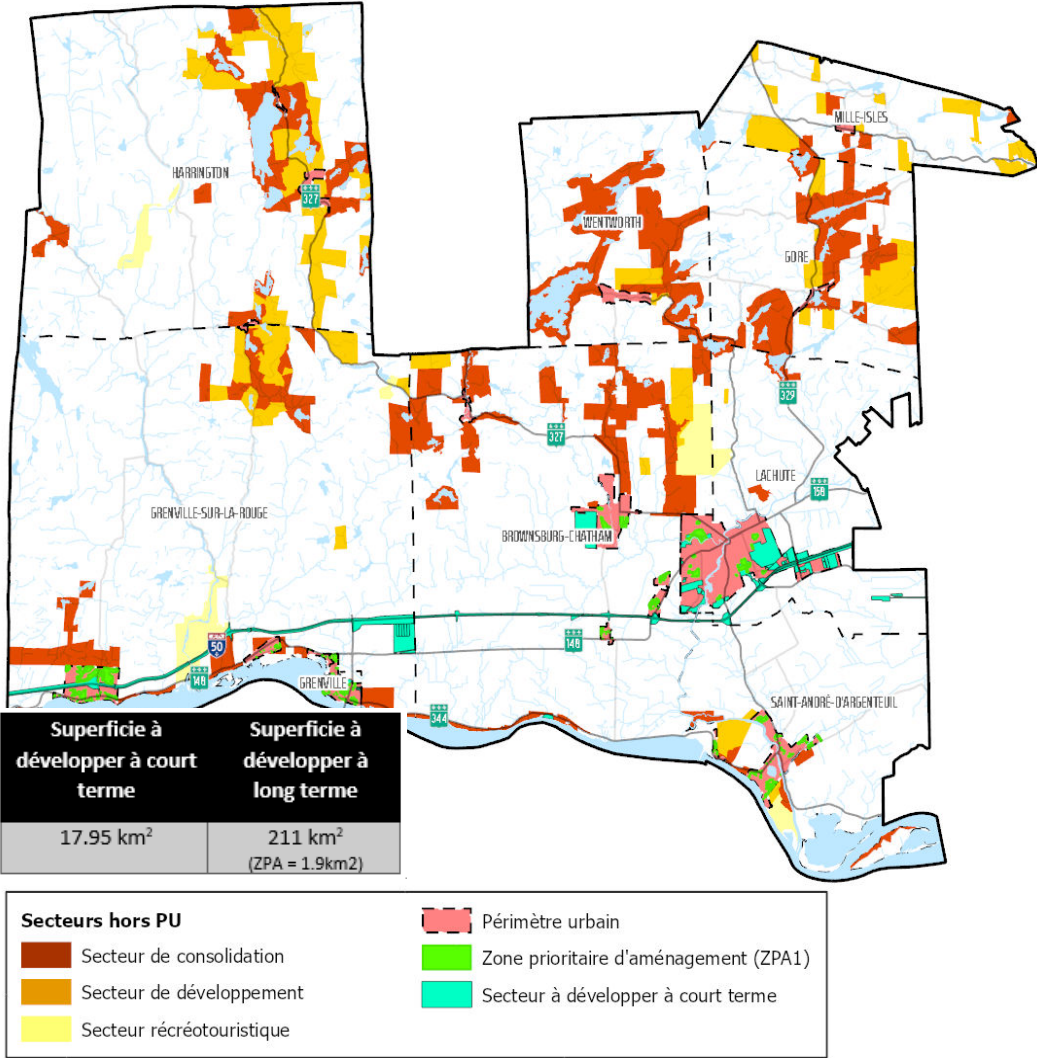
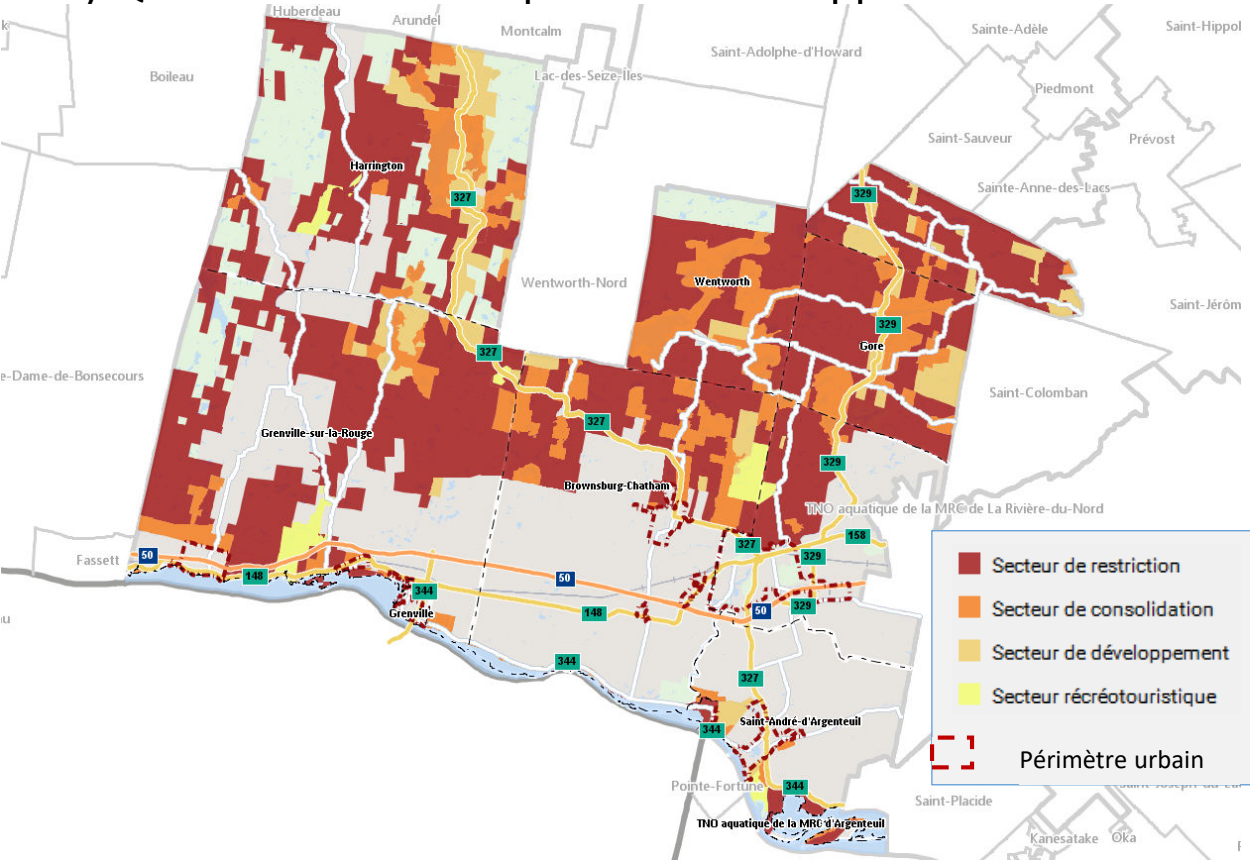


Figure 51: Répartition des cours d'eau selon leur valeur écologique et leur affectation du territoire

Engagements de conservation

2. Spatialisation des enjeux futurs en matière de développement

a) Quantification des superficies développables





Engagements de conservation

2. Spatialisation des enjeux futurs en matière de développement

b) Quantification des MHH situés dans les secteurs ciblés pour le développement

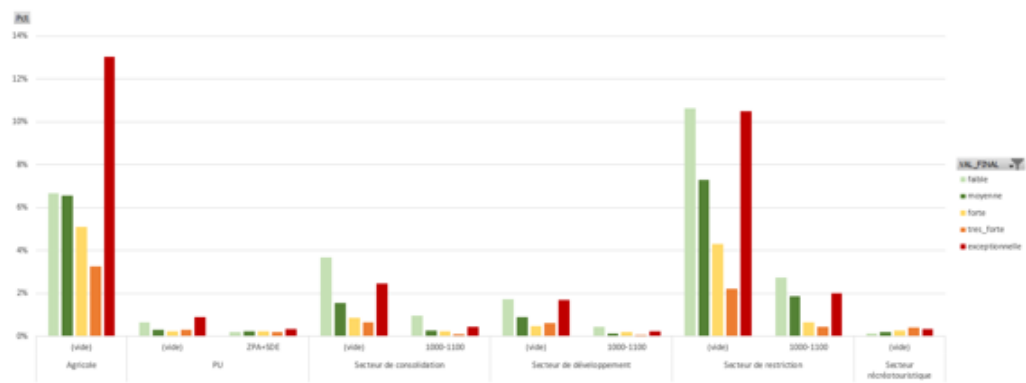


Figure 53 : Superficie de milieux humides en fonction de leur valeur écologique et du secteur de développement (PU = périmètre urbain, vide = lots non développés, 1000-1100 = lots développés)



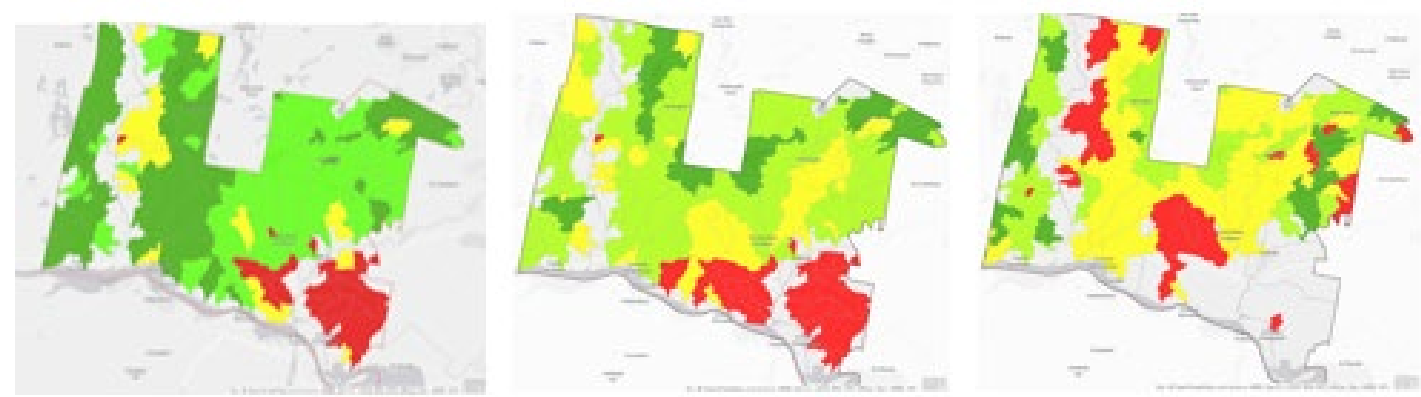
Figure 55 : Superficie de lacs en fonction de leur valeur écologique et du secteur de développement (PU = périmètre urbain, vide = lots non développés, 1000-1100 = lots développés)



Engagements de conservation

3. Analyse des impacts des enjeux futurs en environnement et changements climatiques

a) Analyse de vulnérabilité par bassin versant



4. Quantification des pertes ultimes potentielles et des gains

Perte ultime	
Milieu humide	28 km ² (17%)
Cours d'eau	122 km (16%)
Lacs	84 km ²





Engagements de conservation

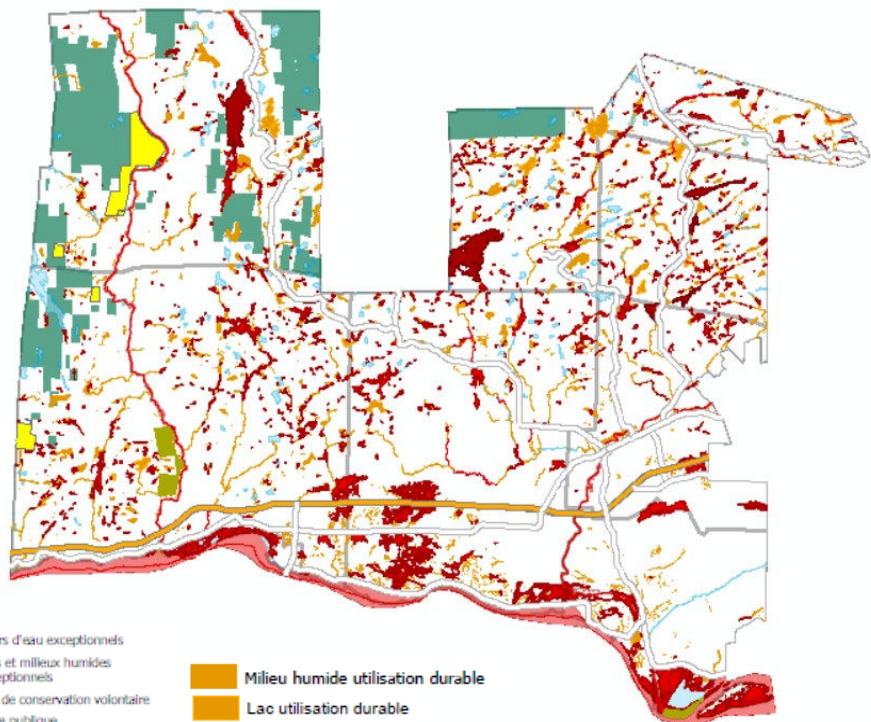
5. Choix de conservation pour équilibrer les pertes et les gains

	Conservation	Restauration ultime	Perte ultime
Milieux humides	89.7 km ² (54%)	37km ² (23%)	28 km ² (17%)
Cours d'eau	598 km (19%)	106km (3.5%)*	122 km (16%)
Lacs	15.34km ² (29.5%)	4.5km ² (8.77%)	84 km ²



Concept de protection

Éviter et minimiser



Préservation

Niveau de protection important des fonctions écologiques et la qualité des MHH de valeur écologique exceptionnelle en limitant les interventions dans le littoral, la rive et à proximité

Utilisation durable

Niveau de protection modéré, de manière à protéger et maintenir les fonctions écologiques et la qualité des MHH de moyenne à très forte valeur écologique et menacés, tout en permettant des usages ne compromettant pas leur intégrité

Développement durable

Niveau de protection minimal permettant de maintenir les fonctions écologiques et la qualité des MHH de faible à très faible valeur écologique, dans une optique de développement durable



Concept de protection

Éviter et minimiser

Utilisation durable

Niveau de protection modéré, de manière à protéger et maintenir les fonctions écologiques et la qualité des MHH de moyenne à très forte valeur écologique, tout en permettant des usages ne compromettant pas leur intégrité

Définition d'utilisation durable

Un milieu humide ou hydrique d'utilisation durable se caractérise par la présence de conditions naturelles sur la majeure partie de sa superficie et par une utilisation des ressources biologiques ou services écologiques du milieu, de façon à ne pas compromettre l'intégrité ou la durabilité de la ressource ou du service, pour satisfaire les besoins et les aspirations des générations présentes et futures. Par ses avantages sociaux, culturels et économiques, ce niveau de protection peut également inciter à la conservation et restauration de la diversité biologique et morphologique. Sa gestion est exemplaire et la participation des communautés y est favorisée.



Engagements de conservation

6. Conciliation des usages

Impacts sur le milieu des concepts de protection

Milieu industriel:

- Les MHH représentent un faible %, sont non-développés, de valeurs exceptionnelles, mais menacés par la réglementation actuelle
- Oppositions en consultation entre considérer les investissements municipaux et emplois potentiels vs prendre des décisions sans les considérants socio-économiques

= Compromis d'usages :

- Nécessité d'innover pour adapter les parcs industriels
- Protection des milieux exceptionnels et utilisation durable
- Protection des MHH en bassins dégradés





Engagements de conservation

6. Conciliation des usages

Impacts sur le milieu des concepts de protection

Milieu forestier:

- Selon le portrait, les MHH ne sont pas menacés par les activités forestières actuellement;
- En consultations, il a été soulevé que la réglementation était trop stricte.
- Les experts se sont également prononcés en faveur de la foresterie comme levier à la conservation, sous certaines conditions

= Compromis d'usages :

- Aménagement forestier toléré dans tous les types de milieux sous certaines conditions en fonction du concept de protection





Engagements de conservation

6. Conciliation des usages

Impacts sur le milieu des concepts de protection

Milieu agricole:

- Selon le portrait, les MHH des BT ont été gravement affectés ;
- En consultations, il a été soulevé que le défi social lié à la transition écologique du milieu agricole devait être considéré dans l'analyse, en plus des autres défis actuels (aléas météorologiques, manque de main d'œuvre, complexité administrative, etc.).

= Compromis d'usages :

- Avec le présent PRMHH, il est souhaité que les changements réglementaires prévus au niveau des milieux humides et hydriques permettent au monde agricole de saisir l'opportunité de réaliser cette transition en transformant ces contraintes en opportunités.
- Ouverture face à certaines activités pour les milieux d'utilisation durable en respectant le principe de multifonctionnalité et les objectifs du PRMHH (ex. acériculture en MH, gestion de l'eau)



Engagements de conservation

6. Conciliation des usages

Impacts sur le milieu des concepts de protection

Milieu rural et villégiature/résidentiel:

- Selon le portrait, les MHH sont nombreux, de fortes valeurs écologiques et certains lacs, plus particulièrement, sont menacés;
- En consultations, l'importance d'arrimer les planifications territoriales (O-10) et les stratégies de conservation de la MRC et des autres organismes ou municipalités a été soulevé pour permettre la réalisation de certaines activités en MHH de faible valeur écologique

= Compromis d'usages :

Protection des milieux exceptionnels et d'utilisation durable

+ ceux qui sont situés dans les noyaux/corridors écologiques (qui sont déjà protégés)

MERCI!!!!

